



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 337

NOVEMBRE 2020

La situation sanitaire de notre région se dégrade fortement. Il est nécessaire de respecter les protocoles sanitaires, afin que nous nous protégeions mutuellement.

D. de G. de T.

SEMAINE N°44

31.10 : Halloween

01.11 : Toussaint (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°45

02.11 : Rentrée des élèves

03.11 : Conseil Municipal à 18h à la salle des fêtes

05.11 : Début des inscriptions aux Restos du cœur pour la campagne hivernale 2020-2021 (voir flyer ci-joint)

SEMAINE N°46

11.11 : Dépôt d'une gerbe à 10h00 au Monument aux Morts par Monsieur le Maire accompagné par des élus, par des représentants de l'association des Anciens Combattants, de la gendarmerie et des pompiers

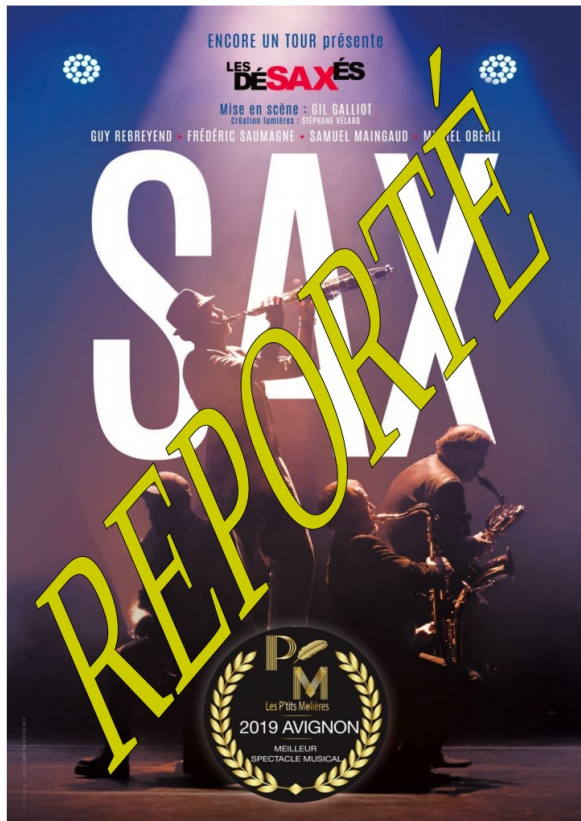
SEMAINE N°47

22.11 : Sainte Cécile

SEMAINE N°48

25.11 : Sainte Catherine

25.11 : Première distribution des Restos du cœur de 9h00 à 11h00 au local 30, rue Victor Hugo



En raison des restrictions drastiques d'occupation des salles accueillant du public dues au coronavirus, le spectacle des Désaxés « SAX ! »

prévu le Samedi 07 Novembre 2020 est reporté au 06 Novembre 2021.

MARCHE DE NOËL

Le traditionnel Marché de Noël trélonais prévu les samedi 12 et dimanche 13 Décembre est annulé en raison de l'importance des mesures sanitaires à faire respecter en application des consignes préfectorales.

PERMANENCE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

ÉLAGAGE DES HAIES

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. (Extrait du Code Civil).

CANTINE SCOLAIRE ET Garderie

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

OUVERTURE DE LA POSTE

A partir du lundi 02 Novembre 2020, le bureau de poste de Trélon sera ouvert selon les horaires ci-dessous :

- Le lundi de 10h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le mardi de 9h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le mercredi de 9h à 12h
- Le jeudi de 9h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le vendredi de 9h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le samedi de 9h à 12h



CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 26 Novembre 2020, dans les locaux de la maison de santé Albertine situés rue Victor Hugo, le matin à partir de 09h00.



BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon le lundi 02 Novembre 2020 de 9h30 à 13h30 et de 14h00 à 16h00.

Prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr

TOUSSAINT

STATIONNEMENT ET CIRCULATION



Les 29, 30 et 31 Octobre et 1^{er} Novembre, le stationnement des véhicules de toutes natures sera interdit du n°9 rue du Pont Séru jusqu'au parking face au cimetière. Des panneaux indicateurs réglementaires seront mis en place à cet effet. La circulation se fera dans le sens rue du Pont Séru, rue Heureuse, rue de la Liberté.

PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du dimanche 20 Septembre 2020 au samedi 28 Février 2021.

JOYEUX DRILLES

Le club ne reprendra pas ses activités en Novembre en raison du covid-19. Dès que la reprise sera possible, tous les adhérents seront prévenus.

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (☎03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Service de gardes qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veuillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞 06.30.27.93.53) ou Mme DUPONT (📞 07.70.02.03.08)

- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN (📞 07.83.88.98.87)

- Mme BAYE ou Mme HENNECHART (📞 06.83.24.48.40)

- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞 06.77.61.26.49)

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Un arrêté préfectoral annulant les arrêtés municipaux des 29 et 30 Juillet 1998, tout brûlage de végétaux est strictement interdit sur le territoire de notre commune.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

CAFE LITTÉRAIRE

Réunion le jeudi 26 Novembre 2020 de 14h00 à 16h00.

EXPOSITION

Une exposition présentant de nombreuses photographies de classes des écoles maternelle et élémentaire est visible aux heures habituelles d'ouverture. Vous pouvez nous aider à retrouver certains noms ou en nous prêtant vos photos qui seront scannées et rendues rapidement.

LA MOBILITÉ, UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI

Le Garage Solidaire Sambre Avesnois (G2SA) peut aider les personnes bénéficiant des minima sociaux ou percevant de faibles revenus à se déplacer pour accéder à un emploi, suivre une formation ou profiter de soins médicaux.

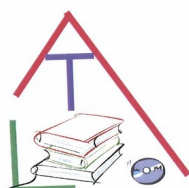
Deux options vous sont proposées :

- entretien et réparation de véhicules (cotisation annuelle 10 € ; main d'œuvre 20 €/heure),
- location de véhicules (pour une journée, vélo électrique 1€, scooter 2 €, voiture sans permis 3 € et voiture 4 €).

G2SA 27 rue Bleue – 59610 FOURMIÉS Contacts ☎03.27.66.01.21

G2sa.fourmies@associationsynergie.fr contact@associationsynergie.fr

Un flyer est disponible à l'accueil de la mairie.



ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

L'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

LES MESSES DU MOIS DE NOVEMBRE

HORAIRES

samedi 31 Octobre	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 1 ^{er} Novembre	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
lundi 02 Novembre	FOURMIES NOTRE DAME (18h00)
samedi 07 Novembre	TRELON (recommandations) (18h00)
dimanche 08 Novembre	FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 14 Novembre	WIGNEHIES « Sainte Cécile » (18h00)
dimanche 15 Novembre	FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 21 Novembre	FOURMIES SAINT-PIERRE (18h00)
dimanche 22 Novembre	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 28 Novembre	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 29 Novembre	FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
lundi 30 Novembre	FOURMIES SAINT-PIERRE (18h00)

PERMANENCE MGEN

La Mutuelle Générale de l'Education Nationale tiendra en mairie de Trélon une permanence le vendredi 06 Novembre sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

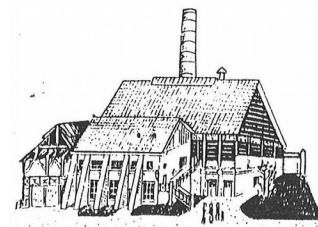
Contact : Mr Watremez 07 84 45 01 13 ou par courriel : jwatremez@mgen.fr



ATELIER-MUSÉE DU VERRE

L'atelier-musée du verre

- vous accueille gratuitement chaque premier dimanche du mois de 14h00 à 18h00,
- vous convie du mercredi 04 au vendredi 06 Novembre 2020 à venir découvrir le workshop design (Les élèves de l'ESAD, Ecole Supérieure d'Art et Design de Valenciennes, viennent finaliser leurs projets initiés plus tôt dans l'année.),
- vous invite à créer vos boules de Noël les mercredis 18 et 25 Novembre de 10h00 à 18h00 (dès l'âge de 10 ans – 20 € par atelier – durée 30 minutes – réservation obligatoire au ☎03.27.60.66.11).



LES YMAGIERS

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE

L'atelier fonctionnera le jeudi 05, le lundi 09, le mardi 24 et le vendredi 27 Novembre 2020 de 14h00 à 17h00 à la maison Dimnet.

MAISON DE SANTÉ ALBERTINE

Les artistes Danièle Fresnais et Alain Gueudet accrocheront leurs toiles dans la maison médicale pendant le mois de Novembre.

EXPOSITIONS

Les Ymagiers exposeront à Charleville-Mézières (salle Lebon) du jeudi 19 au jeudi 26 Novembre de 11h00 à 18h00.



TENNIS DE TABLE

LES RENCONTRES

Division Régionale 4	15.11 TRELON – QUIÉVRECHAIN 3
Division 2	15.11 ASSEVENT 3 – TRELON
Division Régionale 4	29.11 BAVAY 2 – TRELON
Division 2	29.11 TRELON – FOURMIÉS 3



ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

ACTIVITÉS

Le Club de Cyclotourisme Trélonnais vous propose de la marche, du VTT et du cyclotourisme.

RENDEZ-VOUS

Vous êtes attendus dans ces trois disciplines les dimanches 08, 15, 22 et 29 Novembre à 9h00 sur la place de l'église.

LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D3)

08.11 : 14h30 TRELON – MAUBEUGE FCCA

15.11 : 14h30 BAVAY – TRELON

22.11 : 14h30 TRELON – ASSEVENT

Equipe B (D6)

BOUSIES – TRELON

TRELON – MAROILLES

PONT-SUR-SAMBRE – TRELON

FOOTBALL JEUNES

U17 (D2)

07.11 : 15h30 POIX-DU-NORD – TRELON

14.11 : 15h30 FONTAINE-AU-BOIS – TRELON

U14 (D2)

01.11 : 10h00 TRELON – BEAUFORT/LIMONT-FONTAINE/SAINT-REMY

08.11 : 10h00 HAUTMONT – TRELON

15.11 : 15h00 COUSOLRE – TRELON

22.11 : 10h00 TRELON – ROUSIES

Toutes ces rencontres sont susceptibles d'être reportées à des dates ultérieures.

ACCÈS À LA DÉCHETTERIE D'OHAIN



PLANTONS LE DECOR

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois vous propose d'acheter des arbres, arbustes, fruitiers et variétés protégées.

Pour une livraison :

- le samedi 28 Novembre 2020, les commandes doivent être passées avant le vendredi 06 Novembre 2020,
- le vendredi 05 Février 2021, les commandes doivent être passées avant le jeudi 14 Janvier 2021,
- le samedi 06 Mars 2021, les commandes doivent être passées avant le vendredi 12 Février 2021.

La livraison du samedi 28 Novembre aura lieu au verger bio d'Ohain à partir de 14h00 à l'occasion de la fête de l'arbre.

Un catalogue est consultable à l'accueil de la mairie.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.



BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME DU SUD-AVESNOIS



L'Office de Tourisme du Sud-Avesnois continue de développer sa boutique dédiée aux produits locaux et aux productions artisanales. Retrouvez des créations originales, colorées ou sobres (artisanat textile, verre, raku, pierres naturelles... et livres d'auteurs locaux), des gourmandises sucrées ou salées (confitures, miel, jus de pommes variés, bières, tisanes, bonbons, gaufrettes, farine, maroilles bio, flamiches), des idées cadeau pour vos clients, amis et pourquoi pas vous ?

La boutique est ouverte d'Octobre à Mars du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et d'Avril à Septembre de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

OTSA 20A rue Jean Jaurès 59610 FOURMIES Contact : ☎ 03.27.61.16.79

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN NOVEMBRE



Renseignements sur l'activité des clubs sont à demander au secrétariat : 03 27 59 72 03

Clubs	Horaires	Animateurs
Anglais	Les lundis de 15h00 à 17h00 Une alternance hebdomadaire d'animation et de conversation orientée « perfectionnement ». Lieu de rencontre salle des fêtes d'OHAIN 18 place Foch	Jeanne Dineur 06 86 15 97 51
Art du dessin	Tous les jeudis de 14h30 à 17h00 Toutes les techniques du dessin crayon et plumes. Reprise ultérieurement	Stéphane Hotelet 00 32 497 16 29 78
Casse-têtes	Tous les mercredis de 14h00 à 17h00 Jeux divers (scrabble, rumikub) pour se détendre en activant nos neurones.	Françoise Collet 03 27 60 41 24
Couture	Les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis de 14h00 à 16h00 Découverte ou approfondissement des diverses techniques et machines de couture.	Annette Vandesande 03 27 59 55 41
Informatique	Les mardis de 14h00 à 16h00 Bureautique ou aides ou conseils divers.	Patricia Drouard 03 27 60 52 70 André Wautriche 06 01 99 34 62
Peinture	Les vendredis de 14h00 à 17h00.	Jeannine Draux 06 74 19 59 24
Marche	Parcours d'oxygénation de 5 à 6 km. Rdv au parking du cimetière de Trélon. Le jeudi 12/11 à 9h30 et le mercredi 25/11 à 14h30	André Wautriche 06 01 99 34 62
Tai-Chi	Les mardis de 19h00 à 20h30 À la salle des fêtes de Trélon	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 et Lucia Marchant
Théâtre	Les jeudis de 17h00 à 20h00 Reprise ultérieurement	Éric Huart 00 32 473 99 33 53
Vidéo	Les mardis de 16h00 à 18h00	Marie-Bernard Naveau 03 27 59 77 32

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

DÉTECTEUR DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE

LE DÉTECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR DE FUMÉE OU D.A.A.F

Le détecteur de fumée émet une alarme en cas de feu, en particulier la nuit car le sommeil réduit la vigilance. Il se fixe au plafond ou au mur et de façon permanente.

- Depuis le 8 mars 2015, le décret n° 201136 impose l'installation d'au minimum un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) dans les lieux d'habitation afin de protéger les occupants des risques d'incendie. Tous les propriétaires de logements privés ou locatifs sont donc tenus d'équiper leurs bâtiments.
- Différents modèles existent. Mais il est important de vérifier qu'ils sont conformes à la norme européenne EN 14604 et qu'ils sont munis du marquage CE et NF.
- L'occupant (le locataire ou le propriétaire) doit déclarer à son assureur que le logement est équipé d'un détecteur de fumée.

LE DÉTECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE OU D.A.A.C.O

Le détecteur de monoxyde de carbone enclenche son alarme en présence de monoxyde de carbone émis par la mauvaise combustion d'un appareil de chauffage (chaudière, cheminée, poêle, etc...). Il se pose à hauteur d'homme et peut être nomade.

- Différents modèles existent. Il est néanmoins important de vérifier qu'ils sont conformes à la norme européenne EN 50291 et que les marquages CE et NF sont présents.
- Si l'entretien des appareils de chauffage est bien évidemment indispensable à la sécurité des utilisateurs, il convient d'installer un détecteur de monoxyde de carbone dans tout logement équipé d'appareils ou de dispositifs de chauffage fonctionnant au gaz, fioul, charbon ou bois, afin de garantir la détection de concentration de CO et de prévenir tout risque d'intoxication par ce gaz mortel.

NUMÉROTATION DES HABITATIONS

AVOIR UN NUMÉRO SUR SON HABITATION

Les adresses postales sont essentielles. Elles permettent principalement aux citoyens de se repérer et d'accéder à un ensemble de services (services de secours, livraisons, ...). Elles sont standardisées et régies par des normes spécifiques. Il est donc indispensable de numéroter les habitations.

Dans le cadre de son pouvoir de police, Monsieur le Maire rappelle que la numérotation est obligatoire pour les villes de plus de 2000 habitants. Il est donc indispensable de faire le point sur le sujet.

PRISE EN CHARGE DE LA NUMÉROTATION

Les frais de numérotation des logements sont à la charge de la ville. La première plaque de numérotage est en effet offerte par la municipalité. Il appartient ensuite au propriétaire de procéder à l'entretien de sa plaque et, si besoin est, d'en acquérir une nouvelle à ses frais.

Référence : Article L2213-28 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Maggie LEJARZA, née le 28 Septembre 2020 à FOURMIES (Nord), (6 rue des Eglantines)

SOUVENIRS

Monsieur Jacques REGHEM, décédé le 1^{er} Octobre 2020 à TRELON (Nord), à l'âge de 91 ans (2 Chemin Vert)

Madame Marie DUMESNIL épouse DORVILLERS, décédée le 3 Octobre 2020 à TRELON (Nord), à l'âge de 86 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Silvio SANSON, décédé le 4 Octobre 2020 à TRELON (Nord), à l'âge de 84 ans (32 rue du Canada)

Madame Josiane LEMAIRE veuve DINANT, décédée le 9 Octobre 2020 à TRELON (Nord), à l'âge de 94 ans (2 Chemin Vert)